



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aérodromes

Question écrite n° 66361

Texte de la question

M. Marc-Philippe Daubresse attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le problème des nuisances sonores des aérodromes de tourisme au-dessus des agglomérations. En effet, volant souvent à basse altitude, les jours de repos, ces petits avions et autres ULM polluent la tranquillité des riverains. Alors que des arrêtés limitent l'usage des tondeuses à gazon à certains moments, que les nouvelles infrastructures autoroutières disposent de murs anti-bruits, que la circulation en bateaux est réglementée, aucun texte n'encadre la pratique de ce loisir pourtant fort sonore. Il lui demande donc quelles mesures seront prises afin de réglementer le survol des zones d'habitation à proximité des aérodromes de tourisme.

Données clés

Auteur : [M. Marc-Philippe Daubresse](#)

Circonscription : Nord (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66361

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5411